

Clôture ce matin à l'hôtel PLM Alédjo des travaux

« L'ASSEMBLEE NATIONALE REVOLUTIONNAIRE QUI EST LA CHEVILLE OUVRIERE PRINCIPALE DANS L'APPLICATION CONSEQUENTE DE LA LOI FONDAMENTALE EST DESORMAIS LE GARANT DE LA CONTINUTE DE LA LEGITIMITE REVOLUTIONNAIRE CONSTITUTIONNELLE, DANS LA MESURE OU ELLE AURA POUR MISSION HISTORIQUE DE PERPETUER LA FORCE ET L'UNITE DE LA REVOLUTION BENINOISE »

PT. KEREKOU
Discours du 4/2/80

ERZUZU



REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN
QUOTIDIEN D'INFORMATION
ORGANE DU MILITANTISME REVOLUTIONNAIRE

11e Année Jeudi 14 Avril 1985 Numéro 3177

de la
5^e Session
ordinaire de la
2^e législature
de l'Assemblée Nationale
Révolutionnaire

* *Tournée de prise de contact du Préfet AHOUYA dans le*

Audience du chef de l'Etat ADOPTION HIER DES DERNIERS DOSSIERS

(Par Akouété ASSEVI)



Le PDG du groupe Fadoul reçu par le président KEREKOU.

Notre grand camarade de lutte, le président Mathieu KEREKOU a reçu en audience hier après-midi au palais de la présidence de la République à Cotonou Monsieur Fadoul Zouhair Michel, président directeur général de la SONAEC.

A sa sortie du cabinet présidentiel, Monsieur Fadoul Michel a déclaré à la presse nationale qu'il a demandé au chef de l'Etat cette audience pour le remercier pour la confiance que le Parti et l'Etat ont faite à son groupe en le considérant comme adjudicataire pour l'achat de l'ex-SONAE et lui faire part de l'ensemble des projets d'investissement que

les pays de la sous-région. Le groupe a également des sociétés en France. Que ce soit dans l'hôtellerie ou des sociétés financières. Les activités du groupe Fadoul a souligné son Président Directeur Général embrassent plusieurs domaines, que sont l'automobile, le commerce et l'équipement, l'industrie et la construction de bâtiments.

(Lire la suite en page 8)

Les commissaires du peuple ont fini hier l'examen des derniers dossiers inscrits à l'ordre du jour de cette 5e session ordinaire de la 2e législature de notre auguste Assemblée Nationale Révolutionnaire.

La loi portant approbation de la décision loi n° 88-001/ANR/CP du 5 février 1988 portant institution d'une taxe spéciale sur la farine de blé importée, la loi modifiant et complétant la loi n° 81-014 du 10 octobre 1981 portant statut général des personnels militaires des Forces Armées Populaires du Bénin et la loi portant amendement à la loi n° 83-006 du 17 mai 1983 relative à l'élection des juges populaires non professionnels des tribunaux populaires locaux, des tribunaux populaires de commune, des tribunaux populaires de district et des tribunaux populaires de province et à l'élection des secrétaires des tribunaux populaires locaux et des tribunaux populaires de commune ont été les derniers textes votés hier par les commissaires du peuple.

La perception de la taxe spéciale sur la farine de blé importée, il faut le rappeler, s'effectuera à l'occasion de la

délivrance des titres d'importation. Le produit de cette taxe sera versé dans un compte spécial ouvert au nom du Trésor public et domicilié à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

En ce qui concerne la loi modifiant et complétant la loi n° 81-014 du 10 octobre 1981 portant statut général des personnels militaires des FAP, que les commissaires du peuple ont votée hier, elle vient combler les lacunes préjudiciables à la situation administrative et financière des officiers généraux et homologues à qui était jusque-là exclue toute possibilité de promotion ou d'avancement aux grades de général de corps d'armée ou d'armée.

Quant à la loi portant amendement à la loi relative

à l'élection des juges populaires non professionnels et à l'élection des secrétaires des tribunaux populaires, elle devra permettre l'installation à tous les échelons de l'administration territoriale, des nouvelles juridictions instituées par notre Loi Fondamentale et créées par la loi n° 81-004 du 23 mars 1981, portant organisation judiciaire.

Les recommandations spécifiques ont aussi été formulées pour l'application de chacune des lois votées.

Hier après-midi, les commissaires du peuple se sont penchés sur le projet de communiqué final. Et la clôture prévue pour ce matin conformément au programme général établi, mettra solennellement fin à cette session de 10 jours dont l'importance n'est plus à démontrer.

Visite du vice-ministre algérien des Affaires étrangères au président du CP-ANR

Le président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire le camarade Romain Vilon

Guézo a reçu hier en audience le vice-ministre algérien des Affaires Etrangères chargé de la Coopération Monsieur Mohamed Aberkane. Il était accompagné de l'ambassadeur de la République algérienne près notre pays S.E.M. Abdelaziz Yadi.

Travaux du Comité Permanent du Conseil Exécutif National

Clôture ce matin à l'hôtel PLM Alédjo des travaux

« L'ASSEMBLEE NATIONALE REVOLUTIONNAIRE QUI EST LA CHEVILLE OUVRIERE PRINCIPALE DANS L'APPLICATION CONSEQUENTE DE LA LOI FONDAMENTALE EST DESORMAIS LE GARANT DE LA CONTINUTE DE LA LEGITIMITE REVOLUTIONNAIRE CONSTITUTIONNELLE, DANS LA MESURE OU ELLE AURA POUR MISSION HISTORIQUE DE PERPETUER LA FORCE ET L'UNITE DE LA REVOLUTION BENINOISE »

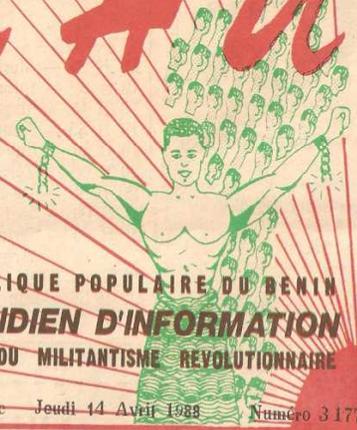
PT. KEREKOU
Discours du 4/2/80

STABU

Prix : 50 francs

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN
QUOTIDIEN D'INFORMATION
ORGANE DU MILITANTISME REVOLUTIONNAIRE

11e Année Jeudi 14 Avril 1988 Numéro 3177



de la
5^e Session

ordinaire de la
2^e législature
de l'Assemblée Nationale
Révolutionnaire

* *Tournée de prise de contact
du Préfet AHOUEYA dans le Zou*

NB : Nomination à la Préfecture du ZOU

O U A : Ouverture hier à Addis Abeba de la

47^e session
du Conseil
des ministres

(Lire notre article en p. 6)

GRECE - BENIN : Une coopération
bilatérale qui s'annonce fructueuse
(Page 3)

L'ANNEE 1988 SE-
RA UNE ANNEE DE MO-
BILISATION GENERA-
LE ET DE SURSAUT
NATIONAL DES LABO-
RIEUSES MASSES
POPULAIRES DE NOS
VILLES ET DE NOS
CAMPAGNES, UNIES
AUTOUR DE NOTRE
PARTI D'AVANT-
GARDE, LE PARTI DE
LA REVOLUTION PO-
PULAIRE DU BENIN
ET DE NOTRE ETAT
R E V O L U T I O N -
NAIRE POUR ACCROI-
TRE LA PRODUCTION
EN QUANTITE ET EN
QUALITE DES BIENS
MATERIELS ET DE
SERVICE ».

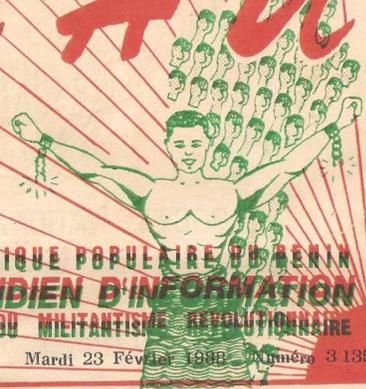
Pt. KEREKOU
(Discours du 31-12-87)

Prix : 50 francs

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN
QUOTIDIEN D'INFORMATION
ORGANE DU MILITANTISME REVOLUTIONNAIRE

11^e Année Mardi 23 Février 1988 Numéro 3 139

872132



AUDIENCE DU CHEF DE L'ETAT



Séminaire national sur les énergies renouvelables

Evaluer les résultats des recherches et pré-
coniser un choix des technologies adéquates

L'on se souvient qu'en sa
séance du 5 février 1986, le
Conseil Exécutif National
avait prescrit aux institutions
nationales de recherches oc-
cuvant dans le domaine des
énergies renouvelables, la
mission d'élaborer un pro-
gramme national d'équipe-



Travaux du Comité Permanent...

(Suite de la page 1)

tres tâches, de la vérification des factures.

Ces faux avaient permis à l'intéressé de détourner, au préjudice de son unité de production, la somme de 3304 540 francs CFA.

Saisi en sa séance du 17 septembre 1986, le Comité Permanent du Conseil Exécutif National avait décidé de transmettre le dossier à la commission ad hoc de répression disciplinaire, pour étude et propositions à lui faire.

Des travaux de la commission ad hoc, il ressort que les faits reprochés au camarade Justin Daygnan étaient fondés et que l'intéressé avait effectivement détourné la somme de 3.304.540 francs, ce dernier ayant reconnu les faits et remboursé la totalité de la somme mise à sa charge.

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National a approuvé la communication du camarade président de la République et a décidé de licencier le camarade Justin Daygnan de son emploi, avec perte de tous les droits

et de le déclarer à jamais incapable d'exercer un emploi public ou semi public.

Le ministre de la Justice, chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et semi-Publiques, engagera contre lui des poursuites judiciaires, en liaison avec le Procureur général du Parquet Populaire Central.

Au cours de la même séance, le Comité Permanent du Conseil Exécutif National a approuvé plusieurs autres rapports, notamment :

— un compte rendu du ministre délégué auprès du président de la République, chargé du Plan et de la Statistique, sur la réunion des ministres de l'Economie et des Finances de la Zone Franc, tenu le 26 mars 1988, à Bangui,

— un compte rendu du ministre du Développement rural et de l'Action coopérative relatif aux travaux de la 92e session du conseil et de la 24e session de la conférence de la FAO, qui se sont déroulées respectivement du 3 au 5 et du 6 au 29 novembre 1987, à Rome,

— un compte rendu du ministre de la Justice, chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques au sujet du 19e congrès de l'Institut International de Droit d'expression Française, qui a eu lieu à

— la participation de la République Populaire du Bénin aux assemblées de la Méditerranée Europe West Africa Conference et de la Continent West Africa Conference, qui se tiendront, du 2 au 3 mai 1988, à Paris et le 4 mai, à Londres,

— la participation de la République Populaire du Bénin à la réunion du comité d'action pour le suivi du projet de création de la Société de réassurance des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, le 20 avril 1988, à Lomé,

— la participation de la République Populaire du Bénin aux réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale de la Société Minière du Niger, qui se tiendront à Agadès le 25 avril 1988,

— la participation de notre pays à la réunion du conseil de perfectionnement des Ecoles inter-Etats des Ingénieurs de l'Equipement rural et des Techniciens supérieurs de l'Hydraulique, qui aura lieu à Ouagadougou, du 9 au 14 mai 1988

— et la participation de la Faculté des Sciences de la Santé de l'Université Nationale du Bénin à la cérémonie de remise des insignes de docteur Honoris Causa de l'Université Catho-

ZOU

Tournée de prise de contact du préfet AHOUEYA

Savè. — Le colonel Léopold Ahouéya, préfet de la province du Zou accompagné de ses plus proches collaborateurs a commencé depuis lundi dernier une tournée de prise de contact et de travail qui le conduira dans les 15 districts que compte la province du Zou.

Il s'agit pour le préfet Léopold Ahouéya de se faire connaître par les populations dont il a désormais la lourde responsabilité d'améliorer les conditions de vie et de travail, de faire à son tour la connaissance des dites populations dans leur milieu et de recenser enfin les différents problèmes qui se posent sur le terrain.

Les districts ruraux de Ouessè et de Savè ont été les premières étapes de ce long périple où le préfet Ahouéya a été l'objet d'un accueil populaire.

Il faut le souligner, toutes les couches socio-professionnelles sont venues nombreuses souhaiter la bienvenue à leur nouveau préfet et lui témoigner leur disponi-

assignées par le Parti et l'Etat.

Le colonel Ahouéya a mis l'accent sur la campagne de production, la scolarisation, la salubrité, le recouvrement de la taxe civile et surtout le fonctionnement des Organes Locaux du Pouvoir d'Etat.

Ce dernier sujet devait être longuement débattu par le préfet Ahouéya au cours des séances de travail qui ont regroupé les responsables politico-administratifs de chaque district.

L'une des preuves de l'éthargie qui gagne le OLP a-t-il fait remarquer est la méconnaissance par la plupart des conseillers des différents textes qui régissent les Organes Locaux du Pouvoir d'Etat.

A Ouessè, le préfet Ahouéya a procédé à la mise en service du nouveau bâtiment devant abriter des bureaux du District.

Le bâtiment évalué à une somme de 28.300.000 est entièrement achevé grâce à l'apport national de 15.000.000 de francs et d

Audience du chef de l'Etat

(Suite de la page 1)

Président de la République

Travaux du Comité Permanent...

(Suite de la page 1)

très tâches, de la vérification des factures.

Ces faux avaient permis à l'intéressé de détourner, au préjudice de son unité de production, la somme de 3.304.540 francs CFA.

Saisi en sa séance du 17 septembre 1986, le Comité Permanent du Conseil Exécutif National avait décidé de transmettre le dossier à la commission ad hoc de répression disciplinaire, pour étude et propositions à lui faire.

Des travaux de la commission ad hoc, il ressort que les faits reprochés au camarade Justin Daygnan étaient fondés et que l'intéressé avait effectivement détourné la somme de 3.304.540 francs, ce dernier ayant reconnu les faits et remboursé la totalité de la somme mise à sa charge.

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National a approuvé la communication du camarade président de la République et a décidé de licencier le camarade Justin Daygnan de son emploi, avec perte de tous les droits

et de le déclarer à jamais incapable d'exercer un emploi public ou semi public.

Le ministre de la Justice, chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et semi-Publiques, engagera contre lui des poursuites judiciaires, en liaison avec le Procureur général du Parquet Populaire Central.

Au cours de la même séance, le Comité Permanent du Conseil Exécutif National a approuvé plusieurs autres rapports, notamment :
— un compte rendu du ministre délégué auprès du président de la République, chargé du Plan et de la Statistique, sur la réunion des ministres de l'Economie et des Finances de la Zone Franc, tenu le 26 mars 1988, à Bangui,

— un compte rendu du ministre du Développement rural et de l'Action coopérative relatif aux travaux de la 92e session du conseil et de la 24e session de la conférence de la FAO, qui se sont déroulées respectivement du 3 au 5 et du 6 au 29 novembre 1987, à Rome,

— un compte rendu du ministre de la Justice, chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques au sujet du 19e congrès de l'Institut International de Droit d'expression Formale, qui s'est tenu à Paris, du 1er au 5 février 1988,

— un compte rendu du ministre du Travail et des Affaires sociales sur la 239e session du conseil d'administration du Bureau International du Travail, tenue à Genève, du 16 février au 4 mars 1988

— et un compte rendu du ministre de la Santé publique relatif aux travaux de l'Assemblée générale de la Croix-Rouge béninoise qui s'est déroulée du 10 au 12 décembre 1987, à Porto-Novo.

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National a autorisé, au cours de cette même réunion :

Visite du Vice-ministre algérien des Affaires...

(Suite de la page 1)

vaux de la 6e session de la grande commission mixte de coopération bénino-algérienne a profité de cette audience pour faire le point de cette coopération avec le président du CP/ANR ; une coopération bilatérale diversifiée a-t-il dit, qui se développe harmonieusement malgré la crise économique qui frappe nos pays. Puis, il a loué la qualité des relations entre les présidents Chadli Bendjedid et Mathieu Kérékou d'une part, les présidents des deux Assemblées nationales, Rabah Bitai et Romain Vilon Guézo

— la participation de la République Populaire du Bénin aux assemblées de la Méditerranée Europe West Africa Conférence et de la Continent West Africa Conférence, qui se tiendront, du 2 au 3 mai 1988, à Paris et le 4 mai, à Londres,

— la participation de la République Populaire du Bénin à la réunion du comité d'action pour le suivi du projet de création de la Société de réassurance des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, le 20 avril 1988, à Lomé,

— la participation de la République Populaire du Bénin aux réunions du conseil d'administration et de l'Assemblée générale de la Société Minière du Niger, qui se tiendront à Agadès le 25 avril 1988,

— la participation de notre pays à la réunion du conseil de perfectionnement des Ecoles Inter-Etats des Ingénieurs de l'Equipement rural et des Techniciens supérieurs de l'Hydraulique, qui aura lieu à Ouagadougou, du 9 au 14 mai 1988

— et la participation de la Faculté des Sciences de la Santé de l'Université Nationale du Bénin à la cérémonie de remise des insignes de docteur Honoris Causa de l'Université Catholique de Louvain, qui aura lieu le 28 avril 1988, à Bruxelles.

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National a également autorisé :

— l'organisation à Cotonou, du 25 au 29 avril 1988, d'un séminaire national de formation des Agents de Développement en Planification Familiale

— et la tenue à Cotonou, le 19 avril 1988, de la 61e session du comité de gestion du Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente.

Prêt pour la Révolution !
La lutte continue.

ZOU

Tournée de prise de contact du préfet AHOUÉYA

Savè. — Le colonel Léopold Ahouéya, préfet de la province du Zou accompagné de ses plus proches collaborateurs a commencé depuis lundi dernier une tournée de prise de contact et de travail qui le conduira dans les 15 districts que compte la province du Zou.

Il s'agit pour le préfet Léopold Ahouéya de se faire connaître par les populations dont il a désormais la lourde responsabilité d'améliorer les conditions de vie et de travail, de faire à son tour la connaissance des dites populations dans leur milieu et de recenser enfin les différents problèmes qui se posent sur le terrain.

Les districts ruraux de Ouessè et de Savè ont été les premières étapes de ce long périple où le préfet Ahouéya a été l'objet d'un accueil populaire.

Il faut le souligner, toutes les couches socio-professionnelles sont venues nombreuses souhaiter la bienvenue à leur nouveau préfet et lui témoigner leur disponibilité et danses soutenues par des groupes folkloriques.

C'est dans cette grande ambiance de fête populaire que le préfet Ahouéya s'est adressé aux populations de Ouessè et Savè au cours d'un meeting populaire.

Les camarades Augustin Soukpan et Pascal Azansi respectivement chef du district rural de Ouessè et président du CRAD de Savè ont, dans leurs mots de bienvenue au nouveau préfet de la province du Zou, présenté leurs circonscriptions administratives respectives, les réalisations faites et les difficultés auxquelles ils sont confrontés sur le terrain.

Au titre de ces difficultés on peut noter dans le district rural de Ouessè le manque d'infrastructures pour abriter les services administratifs tels que le centre social, la Division de district de l'enseignement.

A Savè par contre c'est la prospérité de la Société Suerrière de Savè qui préoccupe les populations.

Que ce soit à Ouessè ou à Savè, le nouveau président du CEAP Zou a pris bonne note des doléances et a dégagé sa méthode de travail pour accomplir avec les populations les tâches

assignées par le Parti et l'Etat.

Le colonel Ahouéya a mis l'accent sur la campagne de production, la scolarisation, la salubrité, le recouvrement de la taxe civique et surtout le fonctionnement des Organes Locaux du Pouvoir d'Etat.

Ce dernier sujet devait être longuement débattu par le préfet Ahouéya au cours des séances de travail qui ont regroupé les responsables politico-administratifs de chaque district.

L'une des preuves de la léthargie qui gagne les OLP a-t-il fait remarquer, est la méconnaissance par la plupart des conseillers des différents textes qui régissent les Organes Locaux du Pouvoir d'Etat.

A Ouessè, le préfet Ahouéya a procédé à la mise en service du nouveau bâtiment devant abriter des bureaux du District.

Le bâtiment évalué à une somme de 28.300.000 est entièrement achevé grâce à l'apport national de 15.000.000 de francs et de celui du budget du district rural de Ouessè qui s'élève à 13.300.000 francs.

Hier, la délégation du CEAP a visité les districts ruraux de Glazoué et de Dassa-Zoumè.

(ABF)

EN BREF

Rio de Janeiro. — Le joueur brésilien Arthur Antunes Coimbra, plus connu sous le nom de « Zico », a annoncé, le 2 avril dernier qu'il arrêterait le football en juillet prochain, au terme de son contrat avec son club, Flamengo.

Zico, aujourd'hui âgé de 34 ans, avait été surnommé le « Pelé blanc », marquant un nombre impressionnant de buts. Il était la dernière grande idole du football brésilien des années « 70 ».

Après une expérience mi-figue, mi-raisin à Udine, en Italie, il était retourné à Flamengo. Mais, de plus en plus souvent blessé, surtout au genou comme lors de la dernière coupe du monde au Mexique, le brillant numéro 10 de la sélection brésilienne a avoué ne plus vouloir continuer au plus haut niveau.

Zico a collectionné les titres avec Flamengo et les honneurs au Brésil mais n'a jamais pu avoir la consécration mondiale avec l'équipe nationale.

Audience du chef de l'Etat

(Suite de la page 1)

Les camarades ont représenté son groupe intervient déjà au Bénin, Monsieur Fadoul Zouhair Michel a déclaré avoir racheté les 60% des actions de la SCOA Bénin qui est le représentant de Peugeot, Mitsubishi et Suzuki. Ils ont également racheté les actifs de l'ex-SONAE devenu aujourd'hui la SONAEC. Au chapitre des perspectives le groupe est depuis un mois représentant exclusif au Bénin de la NMPP (Nouvelle Messagerie de la Presse Parisienne). A ce titre, ils installent à déclarer Monsieur Fadoul une grande librairie papeterie et un supermarché au Bénin sans oublier dans le domaine industriel, les pompes à motricité humaine ainsi que d'autres projets.

Au total, les investissements du groupe Fadoul au Bénin atteignent à ce jour, selon le PDG du groupe la somme d'un milliard de francs.

Directeur général de l'O.N.E.P.I.
Noël A. ALLAGBADA
Directeur de Publication
Maurice CHABI
Dépôt légal n° 3177
Ministère de l'Intérieur et Parquet de Cotonou (Office National d'Édition de Presse, de Publicité et d'Imprimerie)
B.P. 1210-Cotonou (RPB)
Tél. 30-08-75 — 30-11-52

Démission de la Présidence de la Fédération de TAIKWONDO

LA ROCHE
MATERIAUX
DE CONSTRUCTION
TEL : 33-07-75- / 33-05-95

LE MATIN

NUMERO 1
MEUBLES ITALIENS TOUTS STYLES
Cotonou - République du Bénin
Tél (229) 33 21 12 - Fax (229) 33 30 12

Site : www.geocities.com/lematinonline
E-mail : lematinonline@montcourrier.com

Quotidien Béninois Indépendant - 7^e année - N° 2133 du lundi 23 juillet 2001 - N° RCPC 70 MISAT/DC/DAI/SCC

Concertations autour de la décentralisation

Des conclusions stériles

Les discussions qui ont eu lieu les jeudi 19 et vendredi 20 juillet derniers sur la décentralisation à la présidence ont aboutit à un constat: elles n'ont aboutit à rien de concret, et le gouvernement a une fois de plus été placé face à ses responsabilités. Fallait-il vraiment organiser ces journées de réflexion sur la décentralisation?



Fédération béninoise de Taekwondo

Léhady Soglo, président

Page 10

Le consul du Bénin au Liban

«Les Béninois se comportent bien»

Page 2



Un syndicat pour les garagistes

Page 12

Congrès ordinaire de la Cgtb

Comment Todjinou a été réélu

Page 12



Les dix prescriptions de la Loi-Cadre sur l'environnement de la République du Bénin

8- Tu aviseras les autorités compétentes en cas de présence de contaminants dans ton environnement.



RADIO TOKPA 104.3
Votre partenaire

Emet tous les jours de 6h à 23h sur la fréquence 104.3 du lundi au samedi.

Tous les matins à 8h, présente la revue du quotidien «LE MATIN»

Ecoutez tous les jours **RADIO TOKPA 104.3 FM**, votre partenaire, en partenariat avec «LE MATIN»

Assemblée générale de la Fbtae

Léhady Soglo remplace Léopold Ahouéya

L'Assemblée générale de la Fédération béninoise de Taekwondo (Fbtae) a eu lieu vendredi dernier à l'école primaire publique du Camp Guézo à Cotonou. A l'issue des travaux, c'est Léhady Soglo qui a été plébiscité par les délégués. Il remplace le colonel à la retraite, Léopold Ahouéya.



Soglo Léhady

Les travaux n'ont pas vite démarré ce vendredi matin comme prévu. Ce n'est que

vers 15 heures que les uns et les autres sont finalement arrivés à accorder leur violon.

A l'issue des travaux, contrairement à ce à quoi on s'attendait, c'est-à-dire la reconduction de l'ancien président, c'est plutôt un autre choix que les délégués ont fait: celui du fils de l'ancien président de la République.

Le colonel Léopold Ahouéya a été élevé au rang de président d'honneur et conseiller fédéral.

Festival national des jouets pour enfants

La direction nationale des loisirs, toujours pragmatique

Dans le cadre de la dynamisation des activités de loisirs, la direction nationale des loisirs (Dnl) s'apprête à organiser le Festival national des jouets pour enfants (Festinaje), courant août, si tout va bien.

Parmi les directions qui bougent au ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, figure la direction nationale des loisirs. Depuis quelques années, cette direction, ayant à sa tête une dame de fer, Mme Frida Amoussou, ne cesse d'innover, d'organiser des activités, en un mot, de respecter le programme d'activités de l'année, pour le grand bonheur des Béninois. Au nombre des manifestations concoctées pour l'an 2001, figure le Festinaje.

Le Festinaje est le Festival national des jouets pour enfants. Il est organisé tous les ans par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs à travers la direction nationale des loisirs.

Il entre dans le cadre de la dynamisation des activités de loisirs au Bénin et a un prolongement avec Kiddafest qui est le Festival international d'art pour enfants. Ce festival se déroule tous les ans, dans la première quinzaine de décembre à Accra au Ghana. La phase mondiale a lieu aux Etats-Unis d'Amérique, ou en Angleterre ou encore en Hollande.

Objectifs

Le Festinaje a pour mission: de donner aux jeunes Béninois de 7 à 13 ans, une éducation non formelle pouvant leur permettre d'acquiescer à l'innovation, de fabriquer en technique de fabrication de jouets à partir de matériaux de récupération (boîte de conserve, carton, etc.); de réhabiliter la pratique ludique dans les habitudes des jeunes Béninois; de permettre à un plus grand nombre d'enfants de jouer, tout en apprenant pendant leur temps de loisirs, avec des objets fabriqués à moindre coût; d'aiguiser chez les jeunes l'esprit de créativité; d'orienter les jeunes dans le choix de leur domaine de formation; de susciter chez les jeunes des échanges sur le plan artistique avec d'autres jeunes de la sous-région.

Conditions de participation

Le Festinaje est ouvert à tous les jeunes Béninois âgés de 7 à 13

ans. La phase départementale précède la phase nationale.

Il n'y a pas de restriction pour la taille des jouets et le participant ne peut concourir qu'une seule fois.

Les manifestations pourront se dérouler pendant le mois d'août pour la phase départementale et en septembre pour la phase nationale.

Organisation

La phase départementale passe par:

- L'exposition de jouets fabriqués par les jeunes âgés de 7 à 13 ans, organisée dans les Centres de jeunes et loisirs (Cjl) pour une présélection sous-préfecturale qui aboutira à la phase départementale.

- Le perfectionnement des enfants sélectionnés dans les circonscriptions administratives de départements et jouissant d'une bonne santé.

- La sélection des meilleurs jouets fabriqués par les enfants de chaque département. Ces jouets seront acheminés vers le ministère de la jeunesse, des Sports et des loisirs pour la phase nationale.

L'organisation est faite au niveau départemental par un comité présidé par le Ddpsj, assisté d'un cadre du ministère.

La phase nationale elle, se déroule en deux étapes: le stage de recyclage et la sélection.

Le stage de recyclage consiste à assurer la perfectionnement des enfants issus des élections départementales. Il se déroule au sein du Lycée Coulibaly, et de personnes ressources.

La sélection, quant à elle, consiste à retenir les meilleurs jouets par un comité interministériel (Mjsl - Mecat - Mrens) et un représentant de l'Association des artistes plasticiens. Les auteurs de ces jouets représentent le Bénin au Festival international Kiddafest au Ghana qui a lieu chaque quinzaine du mois de décembre.

Enfin, la phase régionale regroupe quant à elle, le Bénin, le Togo, la Côte d'Ivoire et le Ghana. Les jeunes qui sont sélectionnés à ce niveau participent à la phase mondiale qui a lieu dans un pays retenu par les organisateurs ghanéens.

Bureau directeur

1- Président	: Léhady Soglo	(avec 49 voix/55)
2- vice-président	: Jacques Neulais	(36/55)
3- Secrétaire-gal	: Joël-Henri Dadaglo	(40/55)
4- Secrétaire gal-adj	: Maximilien Koubé	(52/55)
5- Trésorier gal	: Hervé Amoussou-Guenou	(45/55)
6- Trésorier gal Adj	: Raymond Odjo	(24/55)
7- Responsable à l'Org	: Gounou-Kperou José	(33/55)
8- 1er Resp Adj à l'Org	: Barnabé Gaïzo	(34/52)
9- 2e Resp Adj à l'Org	: Euloge Augouyou	(22/53)
10- Commissaires aux comptes:	: Mourtalah Assani	(37/53)
	: Mysbaou Adam-Assa	(34/53)

Après son élection à la tête de la Fbtae, nous avons approché le nouveau président, Léhady Soglo.

◆ **Quels sont vos sentiments à l'issue de cette élection qui vous a porté à la tête de la Fédération nationale de Taekwondo?**

Mes sentiments, c'est d'abord beaucoup d'émotion et de fierté. Parce qu'avoir la responsabilité de diriger une fédération comme celle de Taekwondo, c'est pratiquement un défi que l'on va s'atteler à relever.

◆ **Vous venez de prendre les rênes de cette fédération. Quels sont les grands axes de votre programme d'action?**

L'objectif numéro 1, je crois, c'est de nous permettre d'être présent au prochain rendez-vous olympique d'Athènes 2004. Pour atteindre cet objectif, je crois qu'il faut équiper les compétiteurs, l'essayer au cours de mon mandat, d'équiper la majorité des clubs béninois en matériels et en uniformes. Tant au plan national qu'international, on va essayer de faire en sorte que les meilleurs puissent bénéficier d'encadrement, de compétitions, le plus régulièrement possible.

◆ **Alors, est-ce que vous avez les moyens de vos ambitions?**

Oui. On va d'abord compter sur nos moyens traditionnels, surtout ceux du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, mais également on fera preuve d'innovation. J'ai déjà pris des contacts afin d'obtenir très rapidement du matériel. J'ai pris des contacts aussi avec la partie française pour voir dans quelle mesure elle peut aider la fédération nationale à se développer, surtout au niveau de la performance. En tout cas, j'aurai l'occasion de vous informer dès qu'il y aura le moindre changement.

* **Monsieur le président, vous avez certainement...**

Je ne pourrais terminer mon propos sans remercier le président sortant, le colonel Léopold Ahouéya qui a travaillé pendant des années, justement à l'installation et au développement de cette fédération. On va essayer de marcher dans ses pas. J'espère qu'avec ses aides et conseils, on fera mieux. En tout cas, le Taekwondo pour moi doit être un sport phare dans notre pays. Le bureau et moi, nous allons nous évertuer à atteindre cet objectif.

Réalisation: FSP

Championnats nationaux de Taekwondo

L'Unb s'en sort avec 86 médailles

Les taekwondokas étaient sur le tatum samedi et dimanche derniers. La 17^e édition masculine et la 7^e édition féminine des championnats nationaux ont vécu. La palme d'or est revenue aux équipes estudiantines qui se sont taillé la part du lion: 86 médailles au total.

Pendant 48 heures (samedi et dimanche), les Béninois se sont bien régalez. Il y avait du Taekwondo à gogo. La Maison des Jeunes d'Akpakpa, durant les deux jours qu'ont duré les championnats, était pleine à craquer.

Après l'Unb, l'Ouémé qui a souvent caracolé lors des compétitions, a régressé, n'occupant que la 2^e place, avec 58 médailles au total. L'Atlantique vient en 3^e position avec 54 médailles dans sa gibecière.

FSP

Résultats hommes:		Résultats femmes:	
Aïlerons	1 Wilson Ogoudirin (Unb) 3 ex	Aïlerons	1 Nadine Vosside (Atacora) 2
1er : Roméo Agbomenou (Unb)	2 Hakin Issa (Ouémé)	2	Cherifath Aina (Borgou) 3
1e : Martial Ogoudjobi (Ouémé)	3 Fesal Alaza (Atacora)	3è ex	Jamilath Oke (Atlantique)
3e : Eric Sessinou (Atlantique)	3 ex Laurent Dansikpè (Mono)	Plumes	
4e : Damien Guedegbé (Fab)	Légers	1	Alimathorou (Borgou)
Mouches	1 Wilfried Chitou (Unb)	2	Cynthia Oke (Atlantique)
1 Cyril Togbévi (Zou)	2 Edgard Dégueon (Atlantique)	3	Marina Osho (Mono)
2 Mouritadj Assani (Unb)	3 Aimé Sassi (Fab)	Résultats femmes	
3 Gildas Djigla (Atlantique)	3 ex Ahmed Buanou (Borgou)	Aïlerons	
4 Simeon Ahoussou (Mono)	Mi-moyens	1	Aubierge Wankou (Unb)
Coqs:	1 Constant Aladayé (Atlantique)	2	Fatima Ishola (Ouémé)
1 Prosperé Hounhou (Ouémé)	2 Ludovic Amoussou Guenou (Unb)	3	Armandine Agbolékou (Fab)
2 Christian Ouadjeto (Unb)	3 Moïse Timanty (Borgou)	3èx	Sandrine Djigla (Atlantique)
3 Germain Sonou (Mono)	3 ex Brice Kakpo (Mono)	Moyens	
3ème ex Alain Sogan (Fab)	Moyens	1	Nadège Djigla (Atlantique)
Plumes:	1 Hypolite Dohou (Ouémé)	2	Christelle Migan (Fab)
	2 Avith Adjovi (Mono)	3	Olivia Hazoumé (Zou)
	3 Eric Boni (Borgou)	Coqs:	
		1	Rose Aguégué (Unb)

Assemblée générale de la Fbtae

Léhady Soglo remplace Léopold Ahouéya

L'Assemblée générale de la Fédération béninoise de Taekwondo (Fbtae) a eu lieu vendredi dernier à l'école primaire publique du Camp Guézo à Cotonou. A l'issue des travaux, c'est Léhady Soglo qui a été plébiscité par les délégués. Il remplace le colonel à la retraite, Léopold Ahouéya.

Les travaux n'ont pas vite démarré ce vendredi matin comme prévu. Ce n'est que



Soglo Léhady

vers 15 heures que les uns et les autres sont finalement arrivés à accorder leur violon.

A l'issue des travaux, contrairement à ce à quoi on s'attendait, c'est-à-dire la reconduction de l'ancien président, c'est plutôt un autre choix que les délégués ont fait: celui du fils de l'ancien président de la République.

Le colonel Léopold Ahouéya a été élevé au rang de président d'honneur et conseiller fédéral.

FSP

Bureau directeur

1-	Président	:	Léhady Soglo	(avec 49 voix/55)
2-	vice-président	:	Jacques Noutaïs	(36/55)
3-	Secrétaire-gal	:	Joël-Henri Dadaglo	(40/55)
4-	Secrétaire gal-adj	:	Maximilien Koubé	(52/55)
5-	Trésorier gal	:	Hervé Amoussou-Guénou	(45/55)
6-	Trésorier gal Adj	:	Raymond Odjo	(24/55)
7-	Responsable à l'Org	:	Gounou-Kperou José	(33/55)
8-	1er Resp Adj à l'Org	:	Barnabé Gaïzo	(34/52)
9-	2e Resp Adj à l'Org	:	Euloge Augouyou	(22/53)
10	Commissaires aux comptes:	:	Mourtalah Assani	(37/53)
			Mysbaou Adam-Assa	(34/53)

Après son élection à la tête de la Fbtae, nous avons approché le nouveau président, Léhady Soglo.

◆ Quels sont vos sentiments à l'issue de cette élection qui vous a porté à la tête de la

◆ Alors, est-ce que vous avez les moyens de vos ambitions?

Oui. On va d'abord compter sur nos moyens traditionnels, surtout ceux du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs; mais également on fera preuve d'innovation. J'ai déjà pris des contacts afin d'obtenir très rapidement du

Festival national des jouets pour enfants

La direction nationale des loisirs, toujours pragmatique

Dans le cadre de la dynamisation des activités de loisirs, la direction nationale des loisirs (Dnl) s'apprête à organiser le Festival national des jouets pour enfants (Festinaje), courant août, si tout va bien.

Parmi les directions qui bougent au ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, figure la direction nationale des loisirs. Depuis quelques années, cette direction, ayant à sa tête une dame de fer, Mme Frida Amoussou, ne cesse d'innover, d'organiser des activités, en un mot, de respecter le programme d'activités de l'année, pour le grand bonheur des Béninois. Au nombre des manifestations concoctées pour l'an 2001, figure le Festinaje.

Le Festinaje est le Festival national des jouets pour enfants. Il est organisé tous les ans par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs à travers la direction nationale des loisirs.

Il entre dans le cadre de la dynamisation des activités de loisirs au Bénin et a un prolongement avec Kiddafest qui est le Festival international d'art pour enfants. Ce festival se déroule tous les ans, dans la première quinzaine de décembre à Accra au Ghana. La

ans. La phase départementale précède la phase nationale.

Il n'y a pas de restriction pour la taille des jouets et le participant ne peut concourir qu'une seule fois.

Les manifestations pourront se dérouler pendant le mois d'août pour la phase départementale et en septembre pour la phase nationale.

Organisation

La phase départementale passera par:

- L'exposition de jouets fabriqués par les jeunes âgés de 7 à 12 ans, organisée dans les Centres de jeunes et loisirs (Cjl) pour une présélection sous-préfectorale qui aboutira à la phase départementale.

- Le perfectionnement des enfants sélectionnés dans les circonscriptions administratives des départements et jouissant d'une bonne santé.

- La sélection des meilleurs jouets fabriqués par les enfants de chaque département. Ces jouets seront acheminés vers le ministère de la jeunesse, des Sports et des loisirs pour la phase nationale.

L'organisation est faite au niveau départemental par un comité présidé par le Ddji

programme d'action:
L'objectif numéro 1, je crois, c'est de nous permettre d'être présent au prochain rendez-vous olympique d'Athènes 2004. Pour atteindre cet objectif, je crois qu'il faut équiper les compétiteurs. J'essaierai au cours de mon mandat, d'équiper la majorité des clubs béninois en matériels et en uniformes. Tant au plan national qu'international, on va essayer de faire en sorte que les meilleurs puissent bénéficier d'encadrement, de compétitions, le plus régulièrement possible.

Je ne pourrais terminer mon propos sans remercier le président sortant, le colonel Léopold Ahouéya qui a travaillé pendant des années, justement à l'installation et au développement de cette fédération. On va essayer de marcher dans ses pas. J'espère qu'avec ses aides et conseils, on fera mieux. En tout cas, le Taekwondo pour moi doit être un sport phare dans notre pays. Le bureau et moi, nous allons nous évertuer à atteindre cet objectif.

Réalisation: FSP

Championnats nationaux de Taekwondo

L'Unb s'en sort avec 86 médailles

Les taekwondokas étaient sur le tatami samedi et dimanche derniers. La 17e édition masculine et la 7e édition féminine des championnats nationaux ont réuni. La palme d'or est revenue aux équipes estudiantines qui se sont taillé la part du lion: 86 médailles au total.

Pendant 48 heures (samedi et dimanche), les Béninois se sont bien régalez. Il y avait du Taekwondo à gogo. La Maison des Jeunes d'Akpakpa, durant les deux jours qu'ont duré les championnats, était pleine à craquer.

Après l'Unb, l'Ouémé qui a souvent caracolé lors des compétitions, a régressé, n'occupant que la 2e place, avec 58 médailles au total. L'Atlantique vient en 3e position avec 54 médailles dans sa gibecière.

La technique de fabrication de jouets à partir de matériaux de récupération (boîte de conserve, carton, etc.); de réhabiliter la pratique ludique dans les habitudes des jeunes Béninois; de permettre à un plus grand nombre d'enfants de jouer, tout en apprenant pendant leur temps de loisirs, avec des objets fabriqués à moindre coût; d'aiguiser chez les jeunes l'esprit de créativité; d'orienter les jeunes dans le choix de leur domaine de Formation; de susciter chez les jeunes des échanges sur le plan artistique avec d'autres jeunes de la sous-région.

Conditions de participation

Le Festinaje est ouvert à tous les jeunes Béninois âgés de 7 à 13

FSP

Résultats hommes:							
Ailerons		1	Wilson Ogoudirin (Unb)	3 ex	Achile Laleyè (Unb)	2	Nadine Vosside (Atacora)
1er	Roméo Agbomenou (Unb)	2	Hakin Issa (Ouémé)			3	Cherifath Aïna (Borgou)
1e	Martial Ogoudjobi (Ouémé)	3	Fescal Alaza (Atacora)	Lourds		3e ex	Jamilath Oke (Atlantique)
		3 ex	Laurent Dansikpè (Mono)	1	Christophe Amoussou (Atlantique)	Plumes	
3e	Eric Sessinou (Atlantique)	Légers		2	Roméo Noumonvi (Borgou)	1	Alimathorou (Borgou)
4e	Damien Guedegbé (Fab)	1	Wilfried Chitou (Unb)	3	Armel Kouyami (Unb)	2	Cynthia Oke (Atlantique)
Mouches		2	Edgard Déguenon (Atlantique)	Résultats femmes			
1	Cyrille Togbévi (Zou)	3	Aimé Sassi (Fab)	Ailerons		3	Marina Osho (Mono)
2	Mouritadjé Assani (Unb)	3 ex	Ahmed Buanou (Borgou)	1	Aubierge Wankou (Unb)	Légers	
3	Gildas Djigla (Atlantique)	Mi-moyens		2	Fatima Ishola (Ouémé)	1	Estelle Aïzanon (Unb)
4	Simeon Ahoussou (Mono)	1	Constant Aladayè (Atlantique)	3	Armandine Agbolékou (Fab)	2	Rose Jasse (Ouémé)
Coqs:		2	Ludovic Amoussou Guenou (Unb)	3ex	Sandrine Djigla (Atlantique)	3	Natta Akododja (Mono)
1	Prosperè Hounhou (Ouémé)	3	Moïse Timanty (Borgou)	Mouches:		3ex	Sakina Manza (Borgou)
2	Christiane Ouadjeto (Unb)	3 ex	Brice Kakpo (Mono)	1	Nadège Djigla (Atlantique)	Moyens	
3	Germain Sonou (Mono)	Moyens		2	Christelle Migan (Fab)	1	Mathilde Ogoudjobi (Ouémé)
3ème ex	Alain Sogan (Fab)	1	Hypolite Dohou (Ouémé)	3	Olivia Hazoumè (Zou)	Lourds	
Plumes:		2	Avith Adjovi (Mono)	Coqs:		1	Adeline Ogouchina (Ouémé)
		3	Eric Boni (Borgou)	1	Rose Aguégue (Unb)	2	Frida Noumonvi (Mono)
						3	Sylvie Menvo (Unb)